



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Ship Refits and Conversions / Radoubss et
modifications de navires and / et
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet NGCC Cape Roger et NGCC Cygnus PVN	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7049-200079/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client F7049-200079	Date 2021-01-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$MD-045-28005	
File No. - N° de dossier 045md.F7049-200079	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-02-26 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Hora, Bharat	Buyer Id - Id de l'acheteur 045md
Telephone No. - N° de téléphone (343) 551-4942 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification n° 5 de l'invitation à soumissionner vise à :

1) Ajout du procès-verbal de la réunion de la conférence des soumissionnaires

1) Ajout du procès-verbal de la réunion de la conférence des soumissionnaires :

NGCC Cape Roger et NGCC Cygnus - PVN en cale sèche 2021-2022

Numéro de dossier de SPAC : F7049-200079

Conférence des soumissionnaires

9 h, vendredi 18 décembre 2020

Virtuelle par Webex

PRÉSENTATIONS

Présents

Bharat Hora	Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) (Autorité contractante - AC)
Dan Byron	Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)
Dave Green	Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)
Madeleine Pandini	Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)
Geoff Stewart	Garde côtière canadienne (GCC) (Autorité technique - AT)
Capitaine Cape Roger	Garde côtière canadienne (GCC)
Scott	Garde côtière canadienne (GCC)
Chef mécanicien Cygnus	Garde côtière canadienne (GCC)
Marcelo De Lima	Garde côtière canadienne (GCC)
Bill Jamer	Garde côtière canadienne (GCC)
Terry Hatcher	Canada Marine Engineering
Hillary Fitzgerald	Canada Marine Engineering
Bruce Mitton	Chantier Davie Shipyard Canada Inc.
Joseph D'Achille	Heddle Shipyards
John Kinley	Lunenburg Shipyard
Tom Brennan	Lunenburg Shipyard
Patrick Beaulieu	Ocean Shipyard
Jeff Ivany	Newdock
Darryl Penny	Newdock
George Penny	Newdock
Francois Leblanc	Verreault Navigation inc.

MOT D'OUVERTURE

Le Canada souhaite la bienvenue à tous les soumissionnaires et se réjouit de leur participation au processus. Les soumissionnaires sont informés que la séance sera enregistrée.

La conférence a pour objectif d'examiner tous les documents publiés à ce jour concernant la PVN en cale sèche de les Cape Roger and Cygnus et de discuter de tout problème de nature contractuelle ou technique les concernant. Le Canada déclare qu'il ne lira pas le document dans son intégralité et se contentera de mettre l'accent sur certains éléments. On suppose que les soumissionnaires éventuels ont lu le document et ont des questions prédéfinies ou que des précisions sont nécessaires.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils doivent indiquer la section précise de l'invitation à soumissionner ou de l'énoncé des travaux à laquelle leur question se rapporte.

PARTIE 1

1) Documents fournis aux soumissionnaires :

Les documents ci-après ont été publiés :

- A) Appel d'offres F7049-200079/A daté du 7 décembre 2020.
- B) Modification de l'invitation n° 001 datée du 12 décembre 2020 pour réviser les dates de la visite virtuelle du site des navires.
- C) Modification de l'invitation n° 002 datée du 15 décembre 2020 pour modifier les dates pour le Cape Roger, ajout de chantiers navals au VTC.
- D) Modification de l'invitation n° 003 datée du 17 décembre 2020 pour répondre à une question relative à la COVID-19.

2) Rappels concernant le processus d'approvisionnement.

Les commentaires suivants sont formulés par l'autorité contractante de SPAC (AC) :

- a. Rappel de la date de clôture des soumissions : 21 janvier 2021 à 14 h (heure normale de l'Est).
- b. Les soumissions doivent être présentées au Module de réception des soumissions de TPSGC uniquement par le service Postel.
- c. On rappelle aux soumissionnaires de ne pas envoyer leurs soumissions directement à l'autorité contractante.
- d. Il s'agit d'un radoub sans équipage.
- e. Un seul contrat sera attribué pour les deux navires.
- f. Le soumissionnaire retenu doit être en mesure de commencer les travaux sur le Cape Roger le 24 mai 2021 et de les achever avant le 24 octobre 2021.
- g. Le soumissionnaire retenu doit être en mesure de commencer les travaux sur le Cygnus le 1^{er} novembre 2021 et de les achever avant le 31 mars 2022.

-
- h. Comme il est indiqué dans l'ISS, les soumissionnaires peuvent demander à l'AC de TPSGC des précisions et/ou des changements à la DP au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant la clôture de la DP.
 - i. Les soumissionnaires ne doivent ajouter aucun commentaire, aucune remarque, ni aucune condition à l'IS. Un tel ajout entraînera le rejet de la soumission.
 - j. Il a été précisé qu'en présentant une soumission, le soumissionnaire confirme qu'il a suffisamment de matériel et de ressources humaines affectées ou disponibles et que la période des travaux permettra de terminer les travaux prévus ainsi qu'une quantité raisonnable de travaux imprévus.

3) Examen de l'invitation à soumissionner (IS)

- a. Parties 1 à 6 Instructions et procédures (TPSGC)

Partie 1 – Renseignements généraux

Les travaux consistent en la PVN en cale sèche conformément aux spécifications et en l'exécution de tout travail supplémentaire pouvant découler du radoub. Le travail sera effectué sur le site du soumissionnaire et le ou les navires resteront sans équipage pendant le radoub et sous la garde et les soins du chantier naval jusqu'au retour de l'équipage pour les activités de mise en service et les essais en mer.

Partie 2 – Instructions à l'intention des soumissionnaires

L'AC réitère que les soumissions doivent être présentées uniquement par le service Postel au Module de réception des soumissions de TPSGC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page couverture de l'invitation à soumissionner (IS) de l'appel d'offres.

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture des soumissions. Les demandes de renseignements reçues après cette date pourraient rester sans réponse.

Les lois applicables sont actuellement celles de la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Il est rappelé aux soumissionnaires qu'à leur choix, les lois de la province où ils se trouvent peuvent s'appliquer.

Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions

La présentation des soumissions ne peut se faire que par le service Postel.

Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection

L'AC souligne, en ce qui concerne la méthode de sélection, que la soumission recevable avec le prix le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

****Aucune question****

Partie 5 – Attestations

L'AC souligne que les attestations standard pour l'intégrité et l'équité en matière d'emploi sont les seules qui sont demandées dans cette invitation à soumissionner. Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin. Le Canada se réserve le droit de demander de l'information afin d'appuyer l'une ou l'autre des exigences.

Coûts liés à la COVID-19 à inclure

Q1 : Quand vous dites que les coûts liés à la COVID-19 doivent être inclus, faut-il se baser sur les règles au 21 janvier, puisque nous ne savons pas ce qui viendra après?

R1 : Les coûts doivent être basés sur la réglementation en vigueur à la date de présentation de l'offre.

Q2. Comment les changements ultérieurs seront-ils pris en compte en ce qui concerne les coûts liés à la COVID-19? Au moyen du 1379?

R2. Oui, ils seront pris en compte, plus ou moins, pour les coûts postérieurs à la date de présentation de l'offre au moyen du 1379.

Partie 6 – Exigences financières et autres exigences

L'AC note que des exigences s'appliquent en ce qui concerne le calendrier préliminaire des travaux que tous les soumissionnaires doivent présenter et que celles-ci doivent être respectées.

L'AC note aussi que des exigences s'appliquent en ce qui concerne les services de gestion de projet et le personnel de gestion de projet. Les services et les produits livrables doivent être conformes aux exigences prévues au contrat.

****Aucune question****

b. Partie 7 – Clauses du contrat subséquent

SPAC souligne qu'il s'agit de clauses uniformisées.

L'AC rappelle que l'entrepreneur sera payé uniquement par dépôt direct auprès de son institution financière.

c. Annexes B à I (TPSGC)

Annexe B Base de paiement

L'AC précise qu'en remplissant la section pour les taux applicables aux heures supplémentaires, le taux complet doit être inscrit à B3 Heures supplémentaires et utilisé en remplissant la feuille H1 Prix de l'évaluation – Section B. Cette précision a été donnée dans la modification 001 de l'IS.

****Aucune question****

Annexe C – Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

****Aucune question****

Annexe D – Exigences en matière d'assurance

SPAC note que les trois assurances requises sont l'assurance responsabilité civile commerciale, l'assurance responsabilité des réparateurs de navires et l'assurance responsabilité couvrant l'atteinte à l'environnement.

****Aucune question****

Annexe E – Garantie

****Aucune question****

Annexe F – Procédure de traitement des travaux imprévus

L'AC passe brièvement en revue la procédure et précise que le modèle du formulaire 1379 est joint.

****Aucune question****

Annexe G – Contrôle de la qualité/inspection

****Aucune question****

Annexe H – Fiche de présentation de la soumission financière

On présente aux soumissionnaires le nouveau format de la Feuille de présentation de la soumission financière et la manière dont elle devait être remplie.

Q3. Y aura-t-il une Feuille de présentation de la soumission financière (FPSF) pour chaque navire ou seulement une pour les deux navires?

R3. Il y a un fichier de FPSF distinct pour chaque navire.

Q4. Quand pouvons-nous recevoir les feuilles de présentation de la soumission financière? Il est important que nous les recevions le plus rapidement possible afin de pouvoir les joindre à nos offres.

R4. Les FPSF seront bientôt téléchargées sur Achatsetventes. Il y a quelques changements à apporter aux spécifications techniques, qui doivent être saisis avant que nous puissions les publier.

Annexe I – Acceptation de la garde

L'AC rappelle qu'il s'agit d'une cale sèche sans équipage et que sa garde sera transférée au chantier pour la durée du contrat. Les formulaires à cette fin sont joints à l'IS.

****Aucune question****

On renvoie ensuite les soumissionnaires à l'annexe J, qui contient les produits livrables obligatoires devant être inclus dans la soumission.

J1 – Tous ces produits livrables doivent être inclus dans la soumission pour qu'elle puisse être considérée comme conforme.

J2 – Produits livrables après l'attribution du contrat.

L'AC mentionne également l'annexe L qui contient le modèle de registre de gestion des risques. On avise les soumissionnaires qu'ils peuvent soit utiliser ce modèle, soit joindre à leur soumission leur propre modèle ISO pour la gestion des risques, s'ils en ont un.

Partie 2

Examen du NGCC Cape Roger et du NGCC Cygnus – Annexe A (GCC/ SPAC)

Énoncé des travaux n° F7049-200079

1.0 REMARQUES GÉNÉRALES

Q5. Comment couvrons-nous les coûts liés aux peintures au plomb? Ces coûts seront-ils couverts par un 1379?

R5. Cela figurera dans les feuilles de présentation de la soumission financière. Ces coûts seront couverts par un 1379.

Q6. Comment allez-vous traiter l'amiante à bord?

R6. À notre connaissance, seulement trois portes contiennent de l'amiante. Tout le reste sera couvert par un 1379.

Q7. Trop de données, de vidéos et d'images ont été fournies. Nous n'avons pas eu le temps de passer tout cela en revue. Sans accès aux navires, nous avons besoin de plus d'informations sur les éléments d'interférence, car toutes les sections des spécifications en comportent. Selon nous, dans bien des cas, il n'y a pas assez de photos ou de vidéos. Nous pensons qu'il nous faut plus de temps pour passer en revue toutes les données déjà fournies, ainsi que pour demander des vidéos et des photos supplémentaires. En particulier pour la tuyauterie.

R7. Les vidéos seront disponibles pendant six (6) mois dans le nuage, et les éléments sans vidéo n'en ont pas vraiment besoin. Toutefois, si vous avez besoin de photos ou de vidéos supplémentaires, vous devriez être en mesure d'en avoir si vous les demandez. Le Canada s'efforcera de répondre aux demandes.

- 2.0 H-01 Diagramme de production
- H-02 Familiarisation de base de la part des entrepreneurs
- H-03 Entretien des radeaux de sauvetage
- H-04 Système de détection incendie
- H-05 Système d'extinction incendie fixe
- H-06 Système d'extinction d'incendie du fourneau de cuisine

****Aucune question****

3.0 H-07 Extincteurs portatifs

Q8. Veuillez préciser le nom de la liste des extincteurs, car aucun nom n'est fourni.
R8. La liste des extincteurs sans nom est pour le Cape Roger.

4.0 H-08 Nettoyage des sentines

Q9. Pouvez-vous confirmer la zone à nettoyer?
R9. Nous allons vérifier et nous vous le ferons savoir.

5.0 H-09 Revêtement des réservoirs d'eau potable

Q10. Pouvez-vous confirmer la zone à nettoyer?
R10. Nous allons vérifier et nous vous le ferons savoir.

6.0 H-10 Inspection quinquennale des bossoirs Miranda bâbord et tribord

Q11. Les heures indiquées dans les spécifications techniques sont-elles par navire?
R11. Oui, elles sont indiquées par navire.

7.0 H-11 Révision du moteur diesel des génératrices de bord bâbord et tribord

H-12 Inspection des réservoirs de mazout

H-13 Révision de la génératrice diesel et de l'alternateur de secours

H-14 Inspection de six ans des bossoirs et des radeaux de sauvetage

H-15 Inspection des réservoirs d'huile de lubrification.

H-16 Essai d'étanchéité annuel des systèmes de réfrigération

H-17 Nettoyage des gaines de ventilation

H-18 Révision de 40 000 heures des moteurs principaux bâbord et tribord

H-19 Essai interne et externe de la chaudière

****Aucune question****

8.0 H-20 Inspection des citernes de ballast

Q12. Pouvez-vous confirmer la zone à nettoyer?
R12. Nous allons vérifier et nous vous le ferons savoir.

9.0 H-21 Vérification d'embrayage et de boîte d'engrenages

Q13. Aucune allocation de représentant détaché n'est mentionnée pour cet élément?

- R13. En effet, il n'y a pas d'allocation. Les chantiers navals devraient faire une offre en conséquence.
- 10.0 H-22 Réparations structurales aux guillotines d'ancre – Aucune question
H-23 Vide
- 11.0 H-24 Renouvellement des salles de bain
- L'AT avise que la Garde côtière fournira les nouvelles cloisons
- 12.0 H-25 Réparation du mât avant – NGCC Cape Roger seulement – Aucune question
- 13.0 H-26 Renouvellement de la bouche d'approvisionnement de la salle des machines – L'AT avise que cet élément est supprimé.
- 13.0 H-27 Renouvellement du pont de gaillard au droit de la porte du logement bâbord
H-28 Cloisons de l'aileron de passerelle au droit des portes de la timonerie
H-29 Renouvellement de la cloison du capotage de machine
H-30 VIDE
H-31 Installation de la grue de pont arrière – NGCC Cape Roger seulement
H-32 Installation de la grue de pont arrière – NGCC Cygnus seulement
H-33 Remplacement de portes coupe-feu
H-34 Remplacement de tôles d'acier de la passerelle
H-35 Remplacement du plancher du compartiment des eaux usées
H-36 Remplacement d'évents de réservoir
- **Aucune question****
- 14.0 H-37 Remise à neuf et entretien des systèmes de ventilation
- Q14. Pouvons-nous faire appel à une société autre qu'Alscott comme représentant détaché?
R14. Alscott a conçu et fourni le système, le représentant détaché ne peut donc pas être modifié.
- 15.0 H-38 Remplacement du plancher du mess de l'équipage – NGCC Cape Roger seulement
H-39 Installation des portes étanches 1 et 2 – NGCC Cape Roger seulement
H-40 Remplacement de portes étanches
H-41 Vide
H-42 Remplacement de dalots de pont
H-43 Vide

****Aucune question****

H-44 Remplacement de fenêtres et de hublots

Commentaire de la GC : Les hublots du Cape Roger seront ajoutés aux spécifications dans une modification ultérieure.

H-45 Remplacement de la tuyauterie d'eau chaude

****Aucune question****

16.0 H-46 Remplacement de tuyaux de refroidissement d'eau douce

Q15. Les raccords Viega seront-ils acceptables pour la Garde côtière?

R15. La GC n'a pas de problème avec ce type de raccords, mais vérifiera auprès de la Classe et autres.

17.0 H-47 Remplacement de la tuyauterie des circuits d'assèchement et de ballastage

H-48 Remplacement de la tuyauterie eau de mer

****Aucune question****

18.0 H-49 Remplacement de la tuyauterie du circuit d'eau domestique

Q16. Tous les réseaux de tuyauterie doivent-ils être décapés?

R16. Ils doivent être examinés et changés au besoin.

19.0 H-50 Remplacement de la tuyauterie d'eaux ménagères et d'eaux-vannes

H-51 Remplacement de la tuyauterie de mazout

H-52 Vide

H-53 Révision de pompes

H-54 Nouvel escalier extérieur – NGCC Cygnus seulement

****Aucune question****

20.0 H-55 Déformation des vilebrequins

Q17. Qui est le représentant détaché Polar Nohab?

R17. Il y a plusieurs représentants détachés. Wartsila, Polar Nohab et beaucoup d'autres sont autorisés à la grandeur du Canada.

21.0 H-56 Remplacement de la tuyauterie du collecteur d'incendie

Q18. Les raccords Victaulic sont-ils approuvés?

R18. La GC n'a pas de problème, mais vérifiera auprès de Classe et autres.

22.0 HD-01 Services

HD-02 Mise en cale sèche

HD-03 Soudures en bout et à la molette

HD-04 Inspection de la coque

HD-05 Anodes en zinc

HD-06 Nettoyage et inspection des coffres et caissons de prise d'eau

HD-07 Ancres, chaînes et puits aux chaînes

HD-08 Revêtement antisalissure C2000 – NGCC Cygnus seulement

HD-09 Révision du propulseur d'étrave transversal

HD-10 Peinture de la carène

HD-11 Peinture de la muraille et de l'intérieur des pavois
HD-12 Inspection du gouvernail

****Aucune question****

23.0 HD-13 Remplacement d'acier et peinture de la superstructure

Q19. Pour le remplacement d'acier, comment saurons-nous où il faut remplacer l'acier si aucune visite sur place n'est organisée? Comment pouvons-nous couvrir les coûts des éléments d'interférence comme l'isolation, le déménagement de meubles, etc.?

R19. Vous déterminez les coûts et les coûts unitaires pour le renouvellement de l'acier. Les coûts d'interférence seront quant à eux couverts par un 1379.

- 24.0 HD-14 Remplacement de collecteurs de sentine et de ballast
HD-15 Remplacement de collecteurs de mazout et d'huile usagée
HD-16 Réparation de tôles et de couples de la coque
HD-17 Fabrication et installation de quilles de roulis
HD-18 Prises d'eau de mer et boîtes à clapets
HD-19 Remplacement de raccords de bordé

****Aucune question****

25.0 HD-20 Arbre porte-hélice, paliers, hélice et mécanismes

Q20. Peut-on ajouter une allocation pour la résine Chockfast selon la pratique habituelle?

R20. L'AT confirme qu'une allocation sera ajoutée.

26.0 L-01 à L-22 ****Aucune question****

PARTIE 3

a. Divers

Lors du tour de table, la question suivante est posée :

Q21. Pouvons-nous obtenir un report de la date de clôture des soumissions de 4 à 6 semaines?

R21. L'AC répond que nous sommes ouverts à l'idée d'un report de la date de clôture des soumissions et que nous reviendrons sur cette question après en avoir discuté à l'interne et avec la Garde côtière.

b. Conclusion de la conférence des soumissionnaires

L'AT et l'AC remercient toutes les personnes présentes de leur participation et de leur intérêt.

La séance est levée à 10 h 30.

Fin de modification no 5 de l'invitation à soumissionner